

Atelier de Relance du Projet Dimitra - 23 octobre 2002

Discours de Monsieur Ali Abdoulaye, Coordinateur de l'organisation ONG-VIE, Niger

« Education Pour Tous au Niger, défis et efforts en cours »

C'est un réel plaisir pour moi d'être le porte-parole de mon pays afin de vous brosser la situation de l'éducation au Niger. C'est un sujet assez vaste et passionnant que je m'efforcerais de vous livrer de manière synthétique.

Mon pays le Niger est situé au cœur de l'Afrique et sa population est estimée à 10 millions d'habitants dont 51% de femmes. Sa population est jeune et son taux de croissance démographique, l'un des plus élevés au monde, est d'environ 3,3% par an. La couverture sanitaire est très précaire et tourne autour de 48% et le personnel de santé demeure insuffisant avec un médecin pour 32.432 habitants et une sage-femme pour 6393 femmes en âge de procréer. La sécurité alimentaire demeure une préoccupation constante avec un cycle de sécheresse tous les dix ans. Le Niger est également un pays enclavé dont le climat hostile connaît des variations très importantes. Les différents rapports du PNUD sur le développement humain révèlent une forte intensité de pauvreté de la population avec 64,31 en 1997 ; 66,73 en 1998 et 62,16 en 1999. La lecture de ces ratios indique que la pauvreté touche 66% de personnes parmi lesquelles 36% sont extrêmement pauvres.

En 2002, le taux brut de scolarisation n'a atteint que 41,7% et le taux d'alphabétisation seulement 19,9%. A cela s'ajoutent des disparités significatives entre zones urbaines et rurales et entre sexes. En définitive, le Niger se classe au rang des pays les moins nantis du point de vue de l'indice de développement humain.

Comme vous le savez certainement, le Niger est reconnu pour son hospitalité légendaire ; c'est un pays dans lequel les communautés qui le composent vivent en symbiose et où le multilinguisme y est très développé. C'est également un pays de tourisme et d'artisanat. Le Niger est aussi un des rares pays au monde dans lequel le financement de l'éducation était, récemment encore, à la charge quasi-exclusive de l'Etat. Enfin, le Niger est aussi et surtout un pays où le système éducatif demeure en chantier.

Pourtant, la promotion de l'éducation était une priorité de tous les gouvernements, et ce, depuis l'accession du pays à son indépendance politique, en 1960. A cette date, en matière d'éducation formelle, le Niger était le pays le moins scolarisé de l'Afrique de l'ouest avec un effectif de 21 054 élèves soit 3% de la population scolarisable. Dans le domaine de l'alphabétisation des adultes, le taux n'était que de 1%.

Malgré la mise en application du Plan d'Addis Abeba qui prônait la généralisation de l'enseignement primaire en vingt ans sur l'ensemble du continent africain, et malgré les efforts consentis dans le domaine de l'éducation par l'état du Niger avec des allocations budgétaires de l'ordre de 20% de son budget général, les améliorations quantitatives et qualitatives de l'offre éducative seront en deçà des espérances. A titre illustratif, pour la période 1990 à 2000, les effectifs au niveau de l'éducation formelle ont cru en moyenne de l'ordre de 4,4% alors que dans le domaine de l'alphabétisation le nombre des effectifs n'ont augmenté que de 1,8. Cette tendance à la stagnation et

à la détérioration des résultats en matière d'éducation était due en partie à la mauvaise compréhension du concept d'éducation de base, alors confondu avec celui de scolarisation. Cette situation a créé un déséquilibre qui s'est traduit par un financement plus important de l'éducation formelle au détriment de l'éducation non formelle, et cela pendant très longtemps.

Actuellement, le système éducatif nigérien est caractérisé d'une part au niveau du secteur formel par un faible taux de scolarisation, de forts taux d'abandon et de redoublement, une inefficacité interne et externe et un coût unitaire par élève très élevé. D'autre part, au niveau du secteur non formel, un taux d'alphabétisation très bas, des programmes standardisés, une absence de visibilité sur les actions et une absence de cadre de concertation.

Au début de la décennie 1990, le Niger assiste à l'émergence des organisations de la société civile qui revendiquèrent une plus grande participation dans les actions de développement.

A la fin de la décennie 1990, le Niger amorçait une véritable réforme de son système éducatif avec la promulgation par le Gouvernement de la loi 98-12 du 1er juin 1998 portant orientation du système éducatif nigérien. Cette loi qui opte pour le bilinguisme langue nationale-français est venue combler un vide juridique en définissant aussi bien les limites de l'éducation de base que les charges imputables à tous les partenaires impliqués dans le processus éducatif.

En avril 2000, le Niger prit part à la Conférence Internationale sur l'Education Pour Tous à Dakar (EPT) et pris l'engagement de se doter d'un plan d'action pour l'EPT. Le pays a ensuite procédé à l'élaboration de son Plan Décennal de Développement de l'Education (PDDE-2002-2012) de manière consensuelle en impliquant tous les partenaires de l'éducation. Ce plan inaugure une nouvelle ère de partenariat entre l'Etat, les partenaires au développement, la société civile et les communautés à la base. Cette situation se traduit d'ailleurs dans le domaine de l'éducation non formelle par l'option du gouvernement pour la stratégie du faire-faire qui confère à l'Etat le rôle d'impulsion, de coordination et d'évaluation des actions et aux opérateurs le rôle d'exécution à travers des ententes contractuelles.

De ce fait, le Plan Décennal de Développement de l'Education du Niger (PPDE) vient conforter les objectifs de l'EPT, en participant au relèvement exponentiel du taux de scolarisation à 84 et celui d'alphabétisation à 44, d'ici 2015. Ainsi parmi les choix stratégiques du PDDE on peut retenir : l'amélioration de l'accès à l'éducation de base surtout pour les jeunes filles et les femmes, la correction des disparités entre zones urbaines et rurales, la refondation des curricula et le renforcement des capacités humaines et institutionnelles.

La Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP), dont le Plan Décennal de Développement de l'Education est une composante essentielle, adoptée en janvier 2002 par le gouvernement du Niger témoigne, si besoin est, de sa volonté manifeste quant aux conditions à réunir pour amorcer un développement durable qui passe indubitablement par la santé et surtout par l'éducation.

L'élaboration de textes réglementaires et lois régissant le fonctionnement du système éducatif, révèle des insuffisances comme la faiblesse de la prise en compte de l'éducation spécialisée, l'absence d'une approche intégrée de la prise en charge de la

petite enfance, la non diversification de l'offre d'éducation en faveur des adolescents et des adultes, la faiblesse du partenariat selon l'esprit de Jomtien, le manque d'ambition des stratégies et objectifs dans les programmes relatifs à l'atteinte des objectifs de développement socio-économique, l'absence d'étude sur la demande en éducation, la non prise en compte des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la non disponibilité d'un curriculum référentiel pour l'éducation de base et surtout la non prise en compte du renforcement des capacités de tous les intervenants.

Conscientes que les actions proposées ne sauraient permettre d'atteindre les objectifs fixés, les organisations de la société civile se sont regroupées en octobre 2001 au sein d'un réseau de pointe dénommé : Réseau des Opérateurs du Secteur Educatif du Niger (ROSEN), afin de lutter et de créer une synergie d'action entre le Programme de Décennal de Développement de l'Education et le Plan National d'Action pour l'EPT auquel le Niger a souscrit au Forum Mondial sur l'éducation tenu en avril 2000 à Dakar.

En somme, il s'agit pour ce réseau de s'assurer de la démocratisation de l'éducation afin d'offrir les mêmes chances d'accès à toutes les femmes, toutes les filles, tous les garçons et tous les hommes du Niger.

Plusieurs actions qui constituent un prélude au partenariat entre l'Etat et la société civile ont d'ores et déjà été engagées comme :

- La mobilisation de la société civile pour la mise en place d'une coalition nationale en faveur de l'EPT ;
- La réalisation d'une étude de cas sous l'égide de la Coalition régionale ANCEFA ;
- Les investigations sur les ressources budgétaires en faveur de l'éducation au Niger principalement au regard de l'initiative PPTE ;
- L'organisation et la commémoration récente de la semaine mondiale de l'EPT sur toute l'étendue du territoire ;

Voici d'une manière schématique, le profil que présente l'éducation au Niger. Vous avez pu, j'en suis sûr en mesurer les contours.

Je ne saurais terminer cet exposé sans vous confirmer que l'éducation au Niger est en refondation et que tous les acteurs du domaine sont d'avis que sa réussite repose sur la mobilisation de toutes les énergies, impliquant un renforcement des capacités de tous les acteurs du domaine.

Ce qui nécessite l'instauration d'un partenariat sincère et durable entre les différentes parties, à savoir, l'Etat, les partenaires techniques et financiers, la société civile et les communautés à la base. Cette dynamique doit aboutir à une articulation harmonieuse entre l'offre et la demande éducatives, de manière à prendre en compte les besoins éducatifs fondamentaux de tous.

Pour finir, je dirais tout simplement que cette allocution tient lieu d'appel à l'endroit de tous les partenaires du Niger.

Je vous remercie.